ED.01/2024

LIRE CES INSTRUCTIONS ET INFORMATIONS AVANT UTILISATION

Conserver ce document Durant tout le temps d'utilisation de cetEquipement de Protection Individuelle (EPI) en observant son contenu. Si après sa lecture des doutes subsistent concernant la protection apportée par ces chaussures de sécurité, leur usage et entretien, contactez le responsablesécuritéavant de les porter. Il estégalementconseillé de contacter le fabricant. Cetépuipement de protection individuelle a étéconçu pour protégercontre un ouplusieursrisques qui pourraientmettreen danger la santé ou la sécurité; ilest personnel pour ne pas alterner son usage. Pour plus d'informations et obtenir la Déclaration de conformité EU de cet EPI, visitez le site du fabricant www.bator.tech/en/downloads

Ces chaussures de sécuritécouvert par cette notice d'instruction et d'informationsont un EPI de Catégorie II, enconformité avec la Régulation EU 2016/425 et soumis à l'évaluation du certifcat CE de Type (Module B) du laboratoirenotifi éN ° 0465A.N.CI. Servizi SRL; siege social CIMAC, via Aguzzafame 60 / B, 27029 Vigevano (PV), Italie.

AVERTISSEMENTS

Avant utilisation, vérifi ez la correspondance des caractéristiques de l'EPI choisi avec vos besoins d'utilisation. Les chaussures de travail produites par BATOR MANAGEMENT SL sont conçues et construites en fonction du risque à protéger et en conformité avec les normes européennes suivantes :

- EN ISO 20344 :2021 Équipement de protection individuelle – Méthodes d'essai pour les chaussures
- EN ISO 20347:2022 Équipements de protection individuelle – Chaussures de travail

UTILISATION

Chaussures de sécurité avec coquille de protection résistante à un impact de 200 J et une compression de 15kN. Ces chaussures peuventêtreutilisées dans les domainessuivants : agriculture, exploitation minière, milieu alimentaire, industrie textile, cuir, bois, papier, édition, plastique, minéraux et industrie du metal, électromécanique, déchetterie et tri, commerce et distribution d'eau, le batiment, transport et la logistique.

MATERIAUX

Tous les matériaux utilises, naturelsousynthétiques, ainsi que les process techniques ontétéchoisis pour répondre aux exigences techniques de la legislation enterme de sécurité, ergonomie, confort, solidité et innocuité. Encomplément des obligations législatives et basiques; les chaussures peuventêtreéquipées de symboles et identifi cations ou categories pour le marquage de la chaussure.

INTERPRETATION ET OBLIGATIONS

La signifi cation des catégories et/ou des symboles indiqués dans le marquage de la chaussure est indiquée ci-dessous :

Symbole	Niveau de protection	Exigences
P	Resistance à la perforation (insert anti perforation métallique)	≥1100 N
PL	Perforation resistance (non-métallique perforation resistant insert type PL)	A 1100 N pas de perforation
PS	Résistance à la perforation (insert non métallique type PS)	Force de perforation moyenne ≥1100 N Force de perforation ≥950 N
C	Chaussure conductrice d'électicité	Resistance électrique ≤100 kΩ
A	Propriété antistatique	Resistanceélectrique>100 kΩ et ≤1000 MΩ
HI	Isolation contre la chaleur	Temperature augmente après 30 minutes à 150 °C ≤22 °C
CI	Isolation contre le froid	Temperature baisseaprès 30 minutes à -17 °C ≤10 °C

Symbole	Niveau de protection	Exigences
E	Absorbtiond'énergie au talon	Energie absorbée ≥20 J
WR	Chaussures imperméable	Pas de pénétration d'eau
AN	Protection cheville	Energietransmise: Valeurmoyenne≤10 kN Valeur unique≤15 kN
CR	Résistance à la coupure	Indexresistance à la coupure ≥2,5
SC	Abrasion de la pointe	Pas de trou suite à 8000 cycles d'abrasion
SR	Résistance antiglisse sur sol céramique et carrelage avec de la glycérine	≥0,19 (talon versl'avant 7°) ≥0,22 (avantversl'arrière 7°)
WPA	Penetration de l'eauet absorption sur la partiesupé-rieure	Absorption ≤30% Pénétration ≤0,2 g
HRO	Resistance de la semelle à la chaleur de contact	Aucunsigne de fonteoucraquellement
FO	Resistance de la semelle aux huiles	Augmentation de Volume ≤12%
LG	Ladder Grip	Resistance à l'abrasion et dimensions de perdition à l'usage
Ø	Chaussure sans antiglisse	---

Categorie	Classifi cation	Exigences
OB	I o II	Exigences basiques
O1	I	OB + talon fermé + absorption d'énergie au talon + antistatique
O2	I	O1 + penetration de l'eauet absorption surle dessus
O3	I	O2 + resistance à la perforation (insert anti perforation métallique)+ semelleco-llée
O3L	I	O2 + resistance à la perforation (insert anti perforation non métallique type PL)+ semellecollée
O3S	I	O2 + resistance à la perforation (insert anti perforation non métallique type PS)+ semellecollée
O4	II	OB + talon fermé + absorption d'énergie au talon antistatique
O5	II	O4 + resistance à la perforation (insert anti perforation métallique)+ semelleco-llée

Categorie	Classifi cation	Exigences
O5L	II	O4 +resistance à la perforation (insert anti perforation non métallique type PL)+ semellecollée
O5S	II	O4 + resistance à la perforation (insert anti perforation non métallique type PS)+ semellecollée
O6	I	O2 + resistance à la penetration de l'eau sur toute la chaussure
O7	I	O3 (insert anti perforation métallique) + resistance à la penetration de l'eau sur toute la chaussure
O7L	I	O3 (insert anti perforation non métallique type PL) + resistance à la penetration de l'eau sur toute la chaussure
O7S	I	O3 (insert anti perforation non métallique type PS) + resistance à la penetration de l'eau sur toute la chaussure

RÉSISTANCE AU GLISSEMENT

La résistance au glissement des chaussures a été testée dans des conditions de laboratoire. Des tests supplémen- taires eff ectués par l'utilisateur dans les conditions du lieu de travail peuvent fournir des informations supplémentai- res. Des essais sur le terrain de chaussures sont recommandés pour évaluer leur adéquation sur le lieu de travail. Aucune chaussure ne peut jamais off rir une sécurité totale dans des conditions particulièrement exi- geantes telles que les déversements de cuisson ou d'huile minérale. Dans ces conditions, les chaussu- res antidérapantes ne peuvent que réduire le risque. Souvent, la seule solution dans de telles circons- tances est soit d'empêcher la contamination en premier lieu, soit de nettoyer rapidement le déversement. Ces chaussures répondent aux exigences obligatoires suivantes en matière de résistance au glissement sur un sol en ca- rreaux de céramique avec de l'eau et du détergent (NaLS) :

Conditions d'essai	Coeffi cient de friction
Condition A (glissement talon avant incliné de 7°)	≥0,31
Condition B (glissade postérieure inclinée de 7°)	≥0,36

De plus, ces chaussures répondent aux exigences supplémentaires suivantes en matière de résistance au glissement sur un sol en carreaux de céramique avec de la glycérine :

Conditions d'essai	Coeffi cient de friction
Condition C (glissement talon avant incliné de 7°)	≥0,19
Condition D (glissade postérieure inclinée de 7°)	≥0,22

Le test « SR » est conçu comme un test générique pour évaluer les performances sur des contaminants plus visqueux tels que l'huile. Il convient de noter que cette condition de test est particulièrement exigeante et que les résultats de ce test ont tendance à être intrinsèquement faibles. Il est toujours préférable d'utiliser un équipement de protection dont les performances ont été démontrées dans des conditions d'essai aussi proches que possible des conditions d'utilisation.

PROPRIÉTÉS ÉLECTRIQUES CHAUSSURES PARTIELLEMENT CONDUCTRICES

Des chaussures partiellement conductrices d'électricité doivent être utilisées s'il est nécessaire de minimiser les charges électrostatiques dans les plus brefs délais, par ex. lors de la manipulation d'explosifs. Les chaussures partiellement conductrices d'électricité ne doivent pas être utilisées si le risque d'électrocution provenant d'appareils électriques ou de pièces sous tension avec des tensions CA ou CC n'a pas été complètement éliminé. Afi n de s'assurer que cette chaussu- re est partiellement conductrice, il a été spécifi é d'avoir une limite supérieure de résistance de 100 kΩ dans son état neuf.

Pendant le service, la résistance électrique des chaussures en matériau conducteur peut changer considérablement en raison de la fl exion et de la contamination, et il est nécessaire de s'assurer que le produit est capable de remplir sa fonction de dissipation des charges électrostatiques pendant toute sa durée de vie. Lorsque cela est nécessaire, il est donc recommandé à l'utilisateur d'établir un test interne de résistance électrique et de l'utiliser à intervalles réguliers. Ce test et ceux mentionnés ci-dessous doivent faire partie intégrante du programme de prévention des accidents sur le lieu de travail. Si les chaussures sont portées dans des conditions où le matériau de la semelle est contaminé par des substances susceptibles d'augmenter la résistance électrique des chaussures, les porteurs doivent toujours vérifi er les propriétés électriques des leurs chaussures avant d'entrer dans une zone dangereuse. Il est recommandé d'utiliser une chaussette dissipatrice d'électricité. En cas d'utilisation de chaussures partiellement conductrices, la résistance du revêtement de sol doit être telle qu'elle n'invalide pas la protection fournie par les chaussures. A l'usage, aucun élément isolant ne doit être introduit entre la semelle intérieure de la chaussure et le pied du porteur. Si un insert (c'est-à-dire des semelles intérieures, des chaussettes) est placé entre la semelle intérieure et le pied, la combinaison chaussure/insert doit être vérifi ée pour ses propriétés électriques.

CHAUSSURES ANTISTATIQUES

Des chaussures antistatiques doivent être utilisées s'il est nécessaire de minimiser l'accumulation d'électricité statique en dissipant les charges électrostatiques, évitant ainsi le risque d'allumage par étincelle de, par exemple, substances et vapeurs infl ammables, et si le risque de décharge électrique provenant d'équipements à tension secteur ne peut pas être complètement éliminé de le lieu de travail. Les chaussures antistatiques introduisent une résistance entre le pied et le sol mais peuvent ne pas off rir une protection complète. Les chaussures antistatiques ne conviennent pas aux travaux sur des installations électriques sous tension. Il convient toutefois de noter que les chaussures antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre les chocs électriques d'une décharge statique car elles introduisent uniquement une résistance entre le pied et le sol. Si le risque de décharge électrique par décharge statique n'a pas été complètement éliminé, des mesures supplémentaires pour éviter ce risque sont essentielles. De telles mesures, ainsi que les tests supplémentaires mentionnés ci-dessous, doivent faire partie intégrante du programme de prévention des accidents sur le lieu de travail. Les chaussures antistatiques n'off rent pas de protection contre les chocs électriques dus aux tensions CA ou CC. S'il existe un risque d'exposition à une tension alternative ou continue, des chaussures isolantes électriques doivent être utilisées pour se protéger contre les blessures graves. La résistance électrique des chaussures antistatiques peut être considérablement modifi ée par la fl exion, la contamination ou l'humidité. Ces chaussures peuvent ne pas remplir leur fonction prévue si elles sont portées dans des conditions humides. Les chaussures de classe I peuvent absorber l'humidité et devenir conductrices si elles sont portées pendant des périodes prolongées dans des conditions humides et humides. Les chaussures de classe II résistent aux conditions humides et doivent être utilisées si le risque d'exposition existe. Si les chaussures sont portées dans des conditions où le matériau de la semelle est contaminé, les porteurs doivent toujours vérifi er les propriétés antistatiques des chaussures avant d'entrer dans une zone dangereuse. En cas d'utilisation de chaussures antistatiques, la résistance du revêtement de sol doit être telle qu'elle n'invalide pas la protection fournie par les chaussures. Il est recommandé d'utiliser une chaussette antistatique. Il est donc nécessaire de s'assurer que la combinaison de la chaussure, ses porteurs et leur environnement est capable de remplir la fonction prévue de dissiper les charges électrostatiques et de fournir une certaine protection pendant toute sa durée de vie. Ainsi, il est recommandé à l'utilisateur d'établir un test interne de résistance électrique, qui est eff ectué à intervalles réguliers et fréquents.

SEMELLE INTÉRIEURE

Si la chaussure est fournie avec une semelle intérieure amovible, nous déclarons que tous les tests ont été eff ectués avec la semelle intérieure en place. Les chaussures doivent être utilisées uniquement avec la semelle intérieure en place et la semelle intérieure ne doit être remplacée que par une semelle intérieure comparable fournie par le fabricant de chaussures d'origine. Si la chaussure est fournie sans semelle intérieure, les tests ont été eff ectués sans semelle intérieure. Seules les semelles intérieures qui remplissent les propriétés de la norme EN ISO 20347:2022 en combinaison avec ces chaussures de travail peuvent être ajustées.

RÉSISTANCE AUX PERFORATIONS

La résistance à la perforation de ces chaussures a été mesurée en laboratoire à l'aide de clous et de forces normalisés. Des clous de plus petit diamètre et des charges statiques ou dynamiques plus élevées augmenteront le risque de perforation. Dans de telles circonstances, des mesures préventives supplémentaires doivent être envisagées. Trois types génériques d'inserts résistants à la perforation sont actuellement disponibles dans les chaussures EPI. Il s'agit de types de métaux et de matériaux non métalliques, qui doivent être choisis sur la base d'une évaluation des risques liés à l'emploi. Tous les types off rent une protection contre les risques de perforation, mais chacun présente des avantages ou des inconvénients supplémentaires diff érents, notamment les suivants : Métal (par ex. S1P, S3) : Est moins aff ecté par la forme de l'objet pointu/du danger (c'est-à-dire le diamètre, la géométrie, la netteté) mais, en raison des techniques de cordonnerie, peut ne pas couvrir toute la partie inférieure du pied.

Non métallique (PS ou PL ou catégorie, par exemple S1PS, S3L) : peut être plus léger, plus fl exible et fournir une plus grande zone de couverture, mais la résistance à la perforation peut varier davantage en fonction de la forme de l'objet pointu/danger (c'est-à-dire diamètre, géométrie, netteté) . Deux types en termes de protection off erte sont disponibles. Le type PS peut off rir une protection plus appropriée contre les objets de plus petit diamètre que le type PL.

UTILISATION ET ENTRETIEN

Nous déclinonstoutesresponsabilités pour tout dommage et toutes consequences resultant d'un usage improper de la chaussure. Il est important de selectionner le modèleadapté et à la bonne tailleselon les niveaux de protection requis. La protection est assure si les chaussures sontportéescorrectement et fermées. La proteciotn des risquesindiqués dans le marquageestassurée par une chaussure en bon état. Faire un contrôlevisuelrigoureux de la chaussure avant de la porter, et sisontétatestdégradé, (trop portées, enmauvaisétait, couturesabîmées, semelledécollée, etc…)ilfautremplacer les chaussures. Les caratéristiques de la chaussure estgaranti par une bonne conservation et de ce fait ilestconseillé de la nettoyerrégulièrementen la brossantouutilisant un chiff on, etc…, enlevant les taches avec un chiff on humide. Il est-conseillé de traiter le cuir de la chaussure régulièrement avec du polish ou de la graisse à chaussure. Ne pas sécher les chaussures prèsd'une source de chaleurtel un poele, radiateur etc. Ne pas utiliser de produitsagressifstels que prétrole, acides et solvants, car ilsdégradent les caractéristiques de qualité , sécurité et durabilité de l'EPI.

DUREE DE VIE DE LA CHAUSSURE

De nombreuxfacteurspeuventaltérer la durée de vie des chaussures et iln'est pas possible de donner une durée de vie établie. Les chaussures sontemballées dans des boites et doiventêtrestockées dans un endroittempéré, loin de la lumière et de l'humidité.

STOCKAGE

Entreposer les chaussure neuves dans un endroit sec et tempéré. Losquevous les utilisez, après les avoirnettoyées, mettez les dans un endroitaéré, sec et loin des sources de chaleur et de produits qui pourraientaltérerleurcaractéristiques. En general, les chaussures comprenant du polyurethane, (PU ou TPU), ontune durée de stockage de 3 ans à partir de la date de fabrication. Les chaussures comprenant du PVC, la durée de stockage maximaleest de 5 ansalors que les chaussures comprenant du coutchouc, thermoplastiques (ex. SEBS) et EVA, la durée est de 10 ans.

DISPOSITION

Les chaussures ontétéfabriquées sans matériauxtoxiques. Ellessontconsidéréescomme des déchetsindustrielsbanals et sontidentifi ées sous le code européen des déchets (EWC): Cuir : 04.01.99 – Textile : 04.02.99 – Cellulose : 03.03.99 – metal : 17.04.99 ou 17.04.07 – support enduit PVC et PU, élastomères, matériauxpolymériques : 07.02.99.

MARQUAGE

Les chaussures portent le marquage ci-dessous :

	Marquage	Explication du marquage
Example of PPE marking	ABARTH BATOR MANAGEMENT SL C / Luxemburgo 18-20 08520-Les Franqueses del Vallès (BARCELONA), SPAIN	Nom du fabricant et adresse
	AB000*	Référence / code produit
	EN ISO 20347:2022	Norme harmonisée
	Etiquette sur la languette	Catégorie de protection et / ousymboles
	CE	Marquage CE
	36-48 / 3-13	Taille (Europe / UK)
	Etiquette sur la languette	Date de fabrication (mois et année)
	Etiquette sur la languette	Numéro de lot

ÉVALUATION DE LA CHAUSSURE PAR L'UTILISATEUR

Général

À intervalles réguliers, les chaussures de travail doivent être évaluées par inspection avant chaque port. La date d'obsolescence ne doit pas être dépassée, le cas échéant. La durabilité des chaussures dépend de la durée et de l'intensité de l'utilisation, du stockage, du nettoyage et de l'entretien. La liste et les dessins suivants peuvent être fournis pour aider l'utilisateur à évaluer les performances des chaussures de travail.

Critères d'évaluation de l'état des chaussures

les chaussures de travail doivent être remplacées lorsque l'un des signes d'usure identifi és ci-dessous est détecté. Certains de ces critères peuvent varier selon le type de chaussures et les matériaux utilisés :

— Début de fi ssuration prononcée et profonde aff ectant la moitié de l'épaisseur supérieure du matériau (Figure a) ;

— Forte abrasion du matériau de la tige, surtout si la pointe ou l'embout est découvert (Figure b) ;

— La partie supérieure montre les zones présentant des déformations ou des coutures fendues dans la jambe (Figure c) ;

— La semelle extérieure présente des fi ssures de plus de 10 mm de longueur et 3 mm de profondeur (Figure d) ;

— Séparation de la surface/de la surface supérieure à 15 mm de longueur et 5 mm de profondeur (fi gure g);

— Hauteur de crampon pour les semelles extérieures à crampons inférieure à 1,5 mm en tout point (Figure e) ;

— la ou les chaussettes originales (le cas échéant) présentant une déformation et un écrasement prononcés ;

— Destruction de la doublure ou des bords coupants de la protection des orteils pouvant provoquer des blessures (Figure f) ;

— Délaminage des matériaux de semelle (Figure h) ;

— Déformation prononcée de la semelle extérieure due à une exposition à la chaleur pour l'une des causes suivantes (Figurei) ;

— assemblage de 2 taquets ou plus en raison de la fusion du matériau ;

— la fonte de l'extérieur de la cale et de la semelle intermédiaire devient visible ; moins de 1,5 mm ; un;
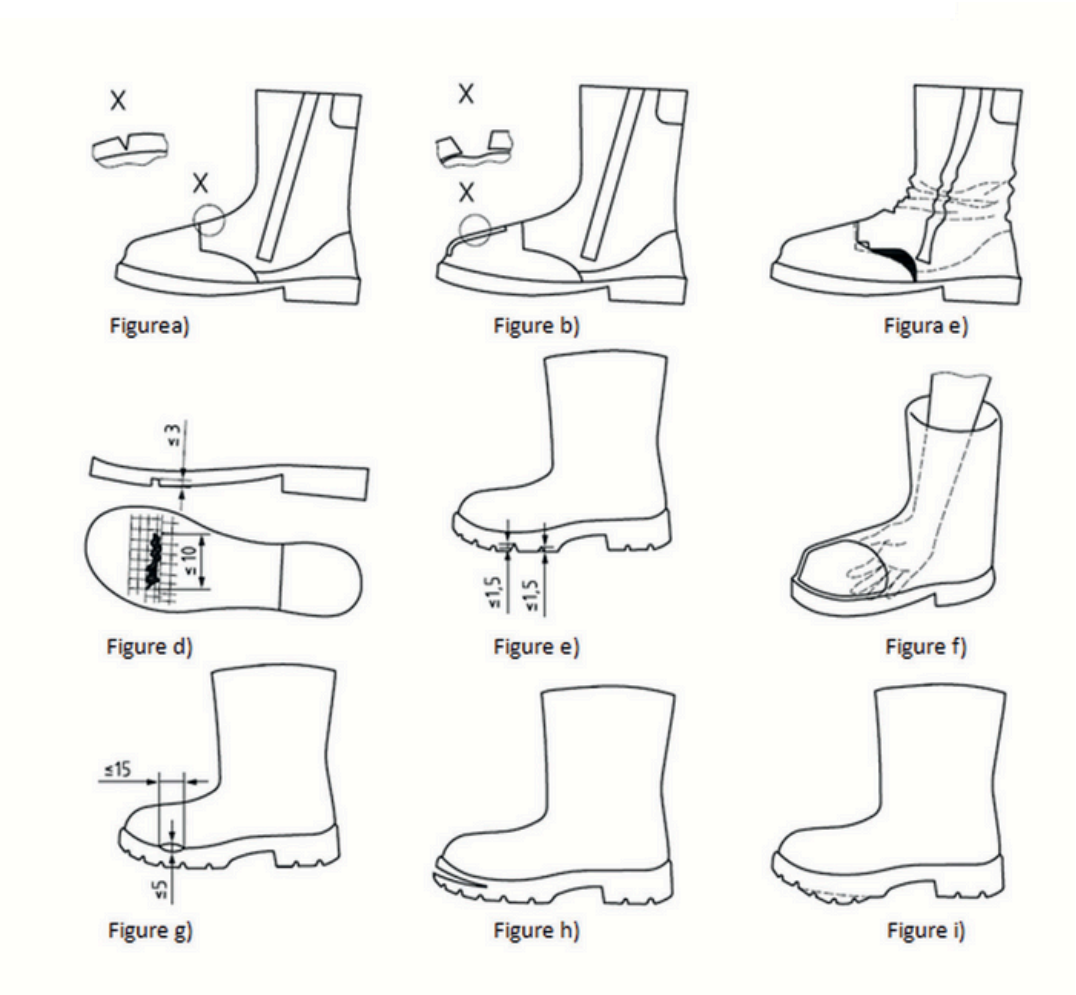
—le mécanisme de fermeture ne fonctionne pas (zip, lacets, œillets, système touch and close).